

# Quoi d'neuf ?

Le journal d'information de la commune de TRETEAU

L'année 2021 vient de s'achever avec pour beaucoup d'entre nous le sentiment d'une année très particulière.

Nous espérons que 2022 soit plus heureuse, plus libre et surtout plus conviviale.

Pour la seconde fois depuis le début de mon mandat, nous ne pourrons nous rencontrer pour la cérémonie des vœux. Un moment important de partage où nous pouvions échanger et au cours duquel un bilan de l'année écoulée était établi, ainsi que le planning des événements et actions à venir dans la commune.

C'est donc par l'intermédiaire de ce numéro spécial de notre quoi d'neuf et avec beaucoup de sincérité que je vous présente mes meilleurs vœux pour 2022.

L'année dernière aura été malgré les contraintes sanitaires, une année charnière et chargée en travail pour l'ensemble du Conseil Municipal. Les élus ont répondu présents aux différentes missions dans lesquelles ils se sont engagés et je les en remercie, tout particulièrement mes adjoints, Jean François, Serge, Olivier et Aurélie.

Notre commune vit aussi chaque jour, par l'activité de ses habitants, artisans, commerçants, agriculteurs et personnels de santé. C'est grâce à eux que notre commune reste accueillante et attractive.

Je n'oublie pas non plus nos nombreuses associations, je remercie les Présidentes, Présidents pour leur dynamisme et engagements à gérer les différents événements qu'ils organisent.

Notre école fait également partie de cette vie active. Les enseignantes sont aux petits soins pour nos enfants et je les en remercie vivement, ainsi que Sonia COMPAGNON notre cantinière, Mélissa VIGNE notre animatrice de la garderie et Corina VREEKE notre accompagnatrice dans le car qui participent pleinement au bien-être des enfants.

## Parlons un peu du bilan de cette année écoulée:

Nous avons mené à bien un certain nombre de projets pour améliorer notre environnement et notre cadre de vie, entre autres :

- Les aménagements des espaces verts avec près de cinquante arbres plantés et quatre-vingt mètres de haies.

- Les jachères fleuries qui ont égayé notre plan d'eau ainsi que l'ancienne carrière, espérons qu'elles repartent avec la même vigueur au printemps prochain. Elles nous auront permis aussi de faire des économies de tonte considérables tant en carburant qu'en temps.

- Les travaux de ravalement de la mairie et du monument aux morts qui ont embelli le centre de notre village.

- Au niveau de la queue de l'étang, une nouvelle rambarde a été installée et les escaliers ont été refaits pour rendre le site plus attrayant et accessible.

- Un nouveau grillage a été posé dans la cour de l'école ce qui participe à la sécurité de nos enfants.

- La plupart de ces travaux ont été réalisés par Éric AMROUCHE et Ludovic BONNABAUD, nos personnels du service technique, avec le concours de Gérard pour l'organisation du temps de travail, je les remercie pour leur implication.

- Depuis le début d'année, la commune a acquis différents matériels notamment une balayeuse qui nous permet de nettoyer les trottoirs et caniveaux de façon efficace et rapide, une cureuse qui nous a permis de curer 10 km de fossés, une tondeuse ect..... Une voiture électrique bien plus écologique et économique est arrivée courant octobre.





- Au secrétariat, nous avons un travail très important de remise à niveau, de régularisation, de classement et d'archivage. Le changement de trésorerie de Varennes à Moulins, ne nous facilite pas la tâche et nous contraint aussi à beaucoup plus de rigueur qu'auparavant. Je remercie vivement nos deux secrétaires de Mairie, Valérie DELIGEARD et Pierre ANDRE pour leur investissement. Les agents sont désormais dotés de deux nouveaux ordinateurs. Ils ont également l'ensemble des logiciels métiers nécessaires à la bonne exécution de leur travail, notamment en nouveauté, le cimetière et l'état civil.

La gestion rigoureuse mise en place depuis le mois de mars, nous a permis de découvrir puis régulariser bon nombre de situations délicates et litigieuses qui nous avaient placé en mauvaise posture vis-à-vis des instances tels que le contrôle de la légalité de la préfecture et la trésorerie de Moulins. Tous ces écarts constatés, qui dataient de plusieurs années, sont pour la plupart régularisés et nous avons réussi à regagner la confiance des institutions.

La gestion optimisée du budget nous a permis de réaliser 139 000 € de travaux et d'investissement, de régulariser 7000 € d'impayés qui couraient depuis plusieurs années, d'avoir un fond de roulement très convenable et surtout une santé financière saine, reconnue et validée par la Trésorerie de Moulins.

#### **Pour 2022, nous prévoyons:**

- Des travaux de toitures auront lieu d'ici la fin de l'année sur la maison que la mairie loue aux écoles, sur la boulangerie et sur la mairie. Ces travaux tardifs deviennent indispensables et urgents, des infiltrations sont de plus en plus fréquentes et détériorent ces bâtiments communaux.

- Nous continuons les aménagements des espaces verts, vous l'avez sûrement déjà constaté avec la haie qui se situe entre la COOPACA et les établissements DACHARD, les arbres n'ont pas survécu aux différents aléas climatiques. Quant à la haie, qui avait pour la plus grande moitié disparu, nous avons décidé de l'enlever pour nous permettre de replanter d'autres arbustes qui permettront de continuer à embellir notre village.

- Les travaux de voirie concernant la VC6 (COUTANT- SAINT GERAND DE VAUX) devraient commencer cet été.

- Le remplacement des lampadaires les plus anciens pour lesquels il devient difficile de trouver des ampoules, ce qui nous permettra aussi de réaliser des économies d'énergie.

- Au chapitre des économies d'énergie également, le remplacement des huisseries dans les logements au-dessus de la mairie et l'isolation de la boulangerie.

- La préparation de notre projet « site école 2023 » avec le changement de la toiture de l'école, le ravalement des classes, des halls ainsi que de la cantine et de la garderie. Le changement des huisseries et volets de la garderie.

- La renaissance de notre comité des fêtes avec pourquoi pas et nous l'espérons, une Saint Maurice 2022.

Il est primordial que ces projets aboutissent pour l'avenir de notre commune, son développement et le bien-être de ses habitants.

Nous restons particulièrement attentifs, impliqués et déterminés pour les mener à bien.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette année 2022, en espérant pouvoir vous retrouver le plus tôt possible pour un moment convivial tant attendu.

Bien cordialement.

**Le Maire:**  
**Arnaud DELIGEARD**

